



INRAE



SMBVAR  
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES  
ET PRÉVENTION DES INONDATIONS  
RECONNU EPAGE



FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT



*Webinaire*

# CRUES ET INONDATIONS : COMPRENDRE ET AGIR DANS UNE PERSPECTIVE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mardi 03 décembre - 14h / 16h

Financé  
par



# DÉROULÉ

Introduction



Inondations, crues, de quoi parlons-nous ? Comment les prévoir, et quelle évolution future ? - Guillaume THIREL, chercheur à l'INRAe en hydrologie

(Rappel des sigles)

Questions



Inondations, comment mieux les prévenir ? - Chloé RIVIÈRE, Syndicat GEMAPI du bassin de la Haute Sarthe - présentation de travaux de restauration de milieux aquatiques et de la continuité écologique rétablissant les fonctionnalités des zones d'expansion des crues



Inondation, comment vivre avec et diminuer les conséquences ? - Élodie GUTIERREZ, PAPI des Basses Vallées Angevines et de la Romme - présentation des actions de prévention et de sensibilisation mise en oeuvre sur ce territoire

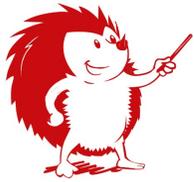
Questions



Conclusion - FNE (Philippe LAGAUTERIE)

Échanges





# RAPPEL DES SIGLES ET ARTICULATIONS

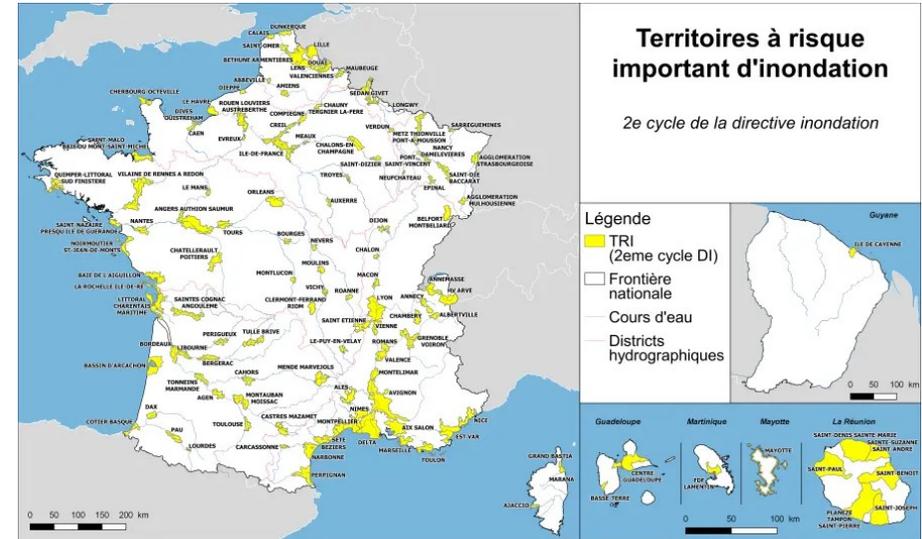
Directive Inondations (2007) et **SNGRI** - Stratégie Nationale de gestion des risques d'inondations (**CMI** : commission mixte Inondation comme instance de concertation)

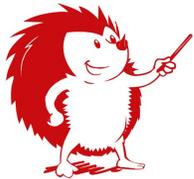


**EPRI** – évaluation préliminaire des risques inondations →  
**PGRI** – plan de gestion des risques inondations

**TRI** – territoires à risque inondations

**SLGRI** – stratégie locale de gestion des risques inondations

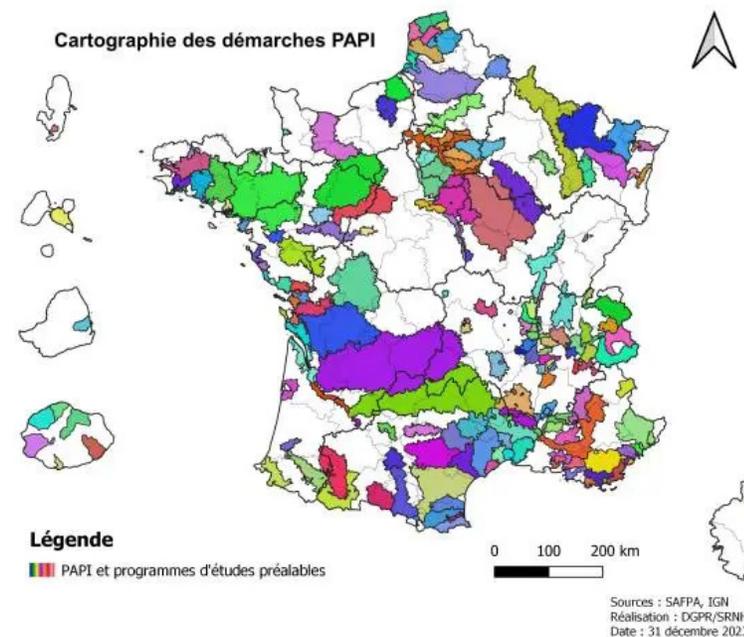




# RAPPEL DES SIGLES ET ARTICULATIONS

Les communes ou leurs groupements, sur les TRI ou au-delà :

- Élaborent la **SLGRI**
- Mettent en œuvre les **PAPI**, programmes d'actions de prévention des inondations



- Disposent de la compétence **GEMAPI**, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Ont la compétence urbanisme et doivent prendre en compte les servitudes instaurées par le **PPRI** (adopté par le préfet) – plan de prévention des risques inondations pour limiter l'urbanisation des zones à risques



PRÉFÈTE  
COORDONNATRICE  
DU BASSIN  
LOIRE-BRETAGNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Donnez VOTRE AVIS sur l'avenir de l'EAU

2 CONSULTATIONS

## les enjeux de l'eau & les risques d'inondation

DU 25 NOVEMBRE 2024 AU 25 MAI 2025



Donnez votre avis  
en ligne sur

<https://lc.cx/MonAvis-Eau-Inondation>

### Qui peut participer et comment ?

Tous les habitants du bassin. Toute collectivité, association, entreprise ou groupe d'acteurs identifiés.

### En savoir plus ?

Les documents complets de ces enjeux sont disponibles à ces adresses :

- les enjeux du Sdage : <https://lc.cx/enjeux-eau2833>
- les enjeux inondations : <https://lc.cx/enjeux-inondations-2833>

### Sur quoi êtes-vous consulté ?

Sur les enjeux auxquels il faut répondre pour les années 2028 à 2033 dans :

- le plan de gestion des eaux (ou schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux - Sdage),
- le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

Le comité de bassin Loire-Bretagne et l'État identifient dès maintenant ces enjeux. C'est donc bien en amont que nous demandons votre avis, pour partager et identifier les leviers et les défis à relever.

### Comment ?

• Répondez en ligne sur <https://lc.cx/MonAvis-Eau-Inondation>



# MOTS DE CONCLUSION



Philippe LAGAUTERIE, représentant de France Nature Environnement à la Commission Mixte Inondations



## ET ÉCHANGES

**Merci de votre attention !**

**Pour toute question :  
[n.morel@fne-pays-de-la-loire.fr](mailto:n.morel@fne-pays-de-la-loire.fr)**

